

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque FORD (USA)	Mustang moteur H (240 CV/SAE) (Fastback)	Fiche d'homologation n° CH 0287 41
--	----------------------	--	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Mustang" ou "Mach I" de chaque côté sur les ailes avant et sur couvercle de coffre. - "63D" = modèle Standard ou "63R" = "Mach I" = variantes du modèle, sur plaquette du constructeur.
 "O.H." devant No du châssis et sur plaquette du constructeur.
 "CH 0287 41" sur plaquette à gauche rivée dans la porte à gauche derrière pare-brise
 Numéro du châssis frappé à gauche derrière pare-brise
 Signe d'identification du moteur frappé "H" à l'AV à gauche en haut s. bloc-moteur (frappé par l'importateur)
 Constructeur FORD MOTOR COMPANY (USA) Importateur FORD MOTOR COMPANY (Switzerland) Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr.2-circ.AV=disques/AR=exp.int.av.assist.**
 Frein auxiliaire circ.1+2 du frein de service par dépression
 Frein stationn. méc.exp.int.pédale,câble,sur roues AR
 Transmission méc.synchronisée *) Nombre vit. 3
 Blocage differ. automat. Crochet rem. - Vitesse max. 188 km/h

MOTEUR Genre V - 8 Temps 4
 Marque FORD (USA) Carbur. B
 Type H - 351 cu.in.
 Position avant Nombre cyl. 8
 Alésage 101,6 Course 88,9
 Cylindr. 5763 cm³ CV-Impot 29,35
 CV-puiss. 240 (SAE) à 4600 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 76 dB (A) à 3450(3/4) t/m
 Amortissement bruit 1 pot 480x280x115

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS Voie AV 1550 AR 1550
 Diam. braquage G 11,9 DR 11,9
 Empattement 2780 (/ / /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 4810
 Largeur 1900
 Hauteur 1300
 Porte à faux AV 1000
 AR 1030
 lat. -

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>910</u>		<u>685</u>	<u>1595</u>
	<u>100</u>		<u>180</u>	<u>280</u>
Poids total	<u>1010</u>		<u>865</u>	<u>1875</u>
Garantie fabr.	<u>1013</u>		<u>982</u>	<u>1995</u>
Dimens. pneus	<u>E70-14 ou F70-14 ou F60-15</u>			
Charge p. essieu	<u>1160(1,7)</u>		<u>1160(1,7)</u>	
Variantes de pneus	<u>): 195 VR 14 = 1050 (1,8)</u>			
	<u>): 205 VR 14 = 1150 (1,8)</u>			
	<u>CR70 VR 15 = 1360 (2,8)</u>			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E) dans

Feux de gabarit AV+AR latéral. 2/SAE-PIA-71 (CR §)

Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 92 dB(A)

Essuie-glace 2/électriques (2-vit) Lave-glace oui

Feux arrières 4/SAE-TSIAR-71 MG Catadioptrés 2/I(E)+2 latér. AV+AR §)

Feux stop 4/SAE-TSIAR-71 MG §) Feux de recul 2/séparés

Eclair. plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute/SAE-PIA-71

Rétroviseur 1/intér.+2/extérieurs Indic. vitesse km/h sur

Indic. direction clign 6/av. témoin (dispos. II) dem. compte-t.

AV 2/SAE PI 71 MG AR 4/SAE-TSIAR-71MG

Avert. clign. oui Lampes de travail -

Antivol: verrou sur la direction + la commande c.v.

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type FORD (USA) Mustang

Homologation n° CH 0287 41

Forme de la carr. Limousine

Places ass. : Total 4 (2 avant)

Poids à vide 1595 Carburant B

CV 29,35

Charge utile - Cylindrée 5763 cm³

Poids total 1995 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 2F05H100191

- *) Transmission : sur demande boîte automatique avec convertisseur de couple hydraulique et boîte planétaire à 3 vitesses; verrouillage sur position "P".
- **) Frein de service: avec soupape de dosage sur les roues avant; limiteur de force sur les roues arrière.
- §) Modifiés par l'importateur:
 - feux de position AV originaux, orange, combinés avec clignoteurs; les feux de position sont débranchés,
 - feux stop/clignoteurs trop puissants; ceux placés à l'intérieur sont débranchés,
 - catadioptrés originaux non étanches; il en est montés 2 complémentaires,
 - feux de sport complémentaires sont débranchés.

Lieu et date de l'expertise
Rothrist, 14.9.71

La commission d'expertise